

Six mois de prison pour incitation à la haine et à la violence en Province de Luxembourg en 2017



Six mois de prison pour incitation à la haine et à la violence à Neufchâteau - © TV Lux

Philippe Herman

Publié le jeudi 22 octobre 2020 à 17h44



8

Deux responsables d'un groupuscule d'extrême droite de la région de St Hubert, condamnés, ce matin, par le tribunal correctionnel de Neufchâteau, chacun, à six mois de prison et à un Euro symbolique pour UNIA, le Centre interfédéral belge pour l'égalité des chances, la lutte contre le racisme et les discriminations, qui s'était porté partie civile. Mais que reproche-t-on aux responsables de "Identitaires Ardennais" ? Au cours de l'année 2017, ces deux hommes ont publié sur plusieurs sites internet et les réseaux sociaux, textes, images, commentaires incitant à la haine, à la violence à l'égard des migrants et des personnes étrangères en raison de leur nationalité et de leur origine ethnique. Ils s'en étaient pris notamment à l'époque à un événement, une exposition et des animations autour des migrants, à Arlon. Et le site internet du mouvement Identitaires Ardennes, les éléments de leur programme était on ne peut plus clair... " Imposer un quota pour l'immigration scolaire, éjecter les migrants de la Province de Luxembourg, exproprier les mosquées pour en faire des logements " pour ne citer que ces exemples-là ! Pour le tribunal, les auditions des deux prévenus par la police et la justice démontrent aussi une grande hostilité à l'égard de la communauté musulmane et la multiplication des publications et leur récurrence ne laisse planer aucun doute sur leur volonté d'inciter à la haine et la violence à l'égard de cette communauté. Les deux hommes, qui ont des antécédents judiciaires, sont condamnés à la même peine, 6 mois de prison. Trois personnes qui n'appartenaient pas au groupuscule mais qui avaient commenté ses publications, sans savoir de qui elles émanaient vraiment, ont été acquittées.